

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10433**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion Mention : Science politique Spécialité : Conseil aux collectivités territoriales en matières politiques de développement durable Domaine : Droit, économie, gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paris 13, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Paris XIII, Recteur de l'académie de Créteil

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Management d'une équipe
Montage de dossier
Animation de réunion de travail
Concertation avec les partenaires
Gestion et traitement de données
Aide à la décision
Animation du travail en groupe
Négociation avec les partenaires
Capacité de synthèse en réunion ou sous la forme de supports divers
Écoute et recueil de données
Développer une stratégie et la mettre en œuvre
Engager des démarches de "faire faire" et de "faire avec"

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les politiques territoriales de développement et, d'une manière plus générale, l'action locale sous toutes ses formes (économique, sociale et culturelle).

Directeur de service
Développeur
Chef de projet
Chargé de mission

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

K1205 : Information sociale

Réglementation d'activités :

Il s'agit d'un secteur nouveau, en émergence et il n'existe pas de réglementation particulière pour en délimiter l'accès ou les contours. Comme près de 50% des emplois sont gérés par les collectivités territoriales, les professionnels du développement, les développeurs doivent répondre aux exigences de la fonction publique territoriale.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Diagnostic de territoire et prospective
Élaboration de propositions d'action
Justification de la faisabilité de ces propositions par rapport au contexte
Traduction stratégique de ces propositions
Capacité de synthèse à caractère théorique

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury du Master composé de l'ensemble des enseignants qui sont pour moitié des universitaires et pour moitié des professionnels Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Statut d'étudiant ou d'étudiant-stagiaire dans le cas de la formation continue
En contrat d'apprentissage	X	Le jury du Master composé de l'ensemble des enseignants qui sont pour moitié des universitaires et pour moitié des professionnels Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du Master composé de l'ensemble des enseignants qui sont pour moitié des universitaires et pour moitié des professionnels Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Le jury du Master composé de l'ensemble des enseignants qui sont pour moitié des universitaires et pour moitié des professionnels Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury du Master composé de l'ensemble des enseignants qui sont pour moitié des universitaires et pour moitié des professionnels Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université Fédérale du Para à Belém au Brésil

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/2002 relatif au master publié au JO du 27/04/2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/06/2009 d'habilitation n°20042141

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-paris13.fr/dsps>

Autres sources d'information :

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR Droit, Sciences Politiques et Sociales, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Centre de formation de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France)

UNIRAG en Guadeloupe

ESIAU à Bamako (Mali) en cours de réalisation

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31506

DESS de Conseil aux collectivités territoriales en matière de politique de développement et d'environnement à partir de 1993.